



Circulaire 6990

du 14/02/2019

Personnels de l'enseignement organisé par la FWB

WBE – Appel aux candidats à un changement d'affectation dans des emplois définitivement vacants ou temporairement vacants à conférer dans les Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles. ERRATUM

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : 6966

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 14/02/2019 du 14/02/2019 au 28/02 /2019
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Changements d'affectation dans les Centres de dépaysement et de plein air ERRATUM
-----------------------	---

Mots-clés	Appel aux candidats ERRATUM
-----------	-----------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone Les organisations syndicales

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Monsieur Jacques LEFEBVRE - Directeur général
--

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Les agents de la Direction de la carrière	Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.	02/413.20.29 recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet : Appel aux candidats à un changement d'affectation dans des emplois définitivement vacants ou temporairement vacants à conférer dans les Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles - ERRATUM-

La liste des emplois à conférer au centre de dépaysement et de plein air de Han-sur-Lesse reprise dans la circulaire n°6966 doit être corrigée comme suite :

Au lieu de lire :

7. Centre de dépaysement et de plein air de Han-sur-Lesse

- 2 emplois à temps plein dans la fonction d'**éducatrice interne** (emploi définitivement vacant) ;
- 1 emploi à temps plein dans la fonction d'**éducateur interne** (emploi définitivement vacant).

Il y a lieu de lire :

7. Centre de dépaysement et de plein air de Han-sur-Lesse

- 1 emploi à temps plein dans la fonction d'**éducatrice interne** (emploi définitivement vacant) ;
- 1 emploi à temps plein dans la fonction d'**éducatrice** (emploi définitivement vacant) ;
- 1 emploi à temps plein dans la fonction d'**éducateur interne** (emploi définitivement vacant).

Toute personne qui souhaite prendre contact avec la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles au sujet de la présente circulaire est invitée à joindre celle-ci au numéro de téléphone 02/4132029 accessible du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Une adresse mail est également à disposition: recrutement.enseignement@cfwb.be .

Je vous signale que **l'avis qui sera prochainement publié au Moniteur belge constitue la seule source d'information officielle.**

Je vous invite à assurer une large diffusion de la présente circulaire.

Dès à présent, je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général

Jacques LEFEBVRE